



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1

Stage à l'atelier Jean Tinguely auprès de la Cité internationale des Arts, à Paris

Fribourg, le 26.02.2013 – Du 1er septembre 2013 au 31 août 2014, l'atelier Jean Tinguely à Paris sera occupé par un artiste de Fribourg possédant une expérience ou une formation dans les domaines de l'art visuel, de la musique ou de la littérature. Les artistes intéressés sont appelés à poser leur candidature auprès du Service culturel de la Ville de Fribourg.

Depuis 1985, la Ville et le Canton de Fribourg se partagent l'utilisation de cet atelier parisien. La Cité internationale des Arts a ouvert ses portes en juillet 1965 et compte 300 ateliers, 7 salles d'expositions, 5 studios de répétitions, une salle de musique, des ateliers collectifs de lithographie, de gravure, de sérigraphie, et un laboratoire pour la photographie.

Conditions : (annonce)

- Le stage est ouvert à un/e artiste fribourgeois possédant une expérience ou une formation dans les domaines de l'art visuel (y compris photographie, multimédia, cinéma), de la musique ou de la littérature.
- La préférence sera donnée à un/e artiste habitant la ville de Fribourg.
- Les candidats doivent présenter un projet artistique qu'ils souhaitent réaliser pendant leur séjour.
- Le stage est d'une durée d'une année, soit du 1er septembre 2013 au 31 août 2014.
- Les frais de voyage et de séjour sont à la charge du/de la stagiaire; une aide financière peut lui être octroyée, de cas en cas.
- Le/la stagiaire doit avoir contracté une assurance responsabilité civile et une assurance maladie et accident.

Les personnes qui désirent faire acte de candidature doivent envoyer leur dossier, par mail et/ou par courrier, jusqu'au 22 avril 2013 à l'adresse suivante :

culture@ville-fr.ch et/ou

Service culturel de la Ville de Fribourg

Place Jean Tinguely 1 – 1700 Fribourg

Le règlement de la Cité internationale des arts ainsi que des informations complémentaires peuvent être obtenus à l'adresse ci-dessus, par téléphone (026 351 71 41/43) ou par e-mail à culture@ville-fr.ch.

En plus de la gratuité des locaux, une bourse de la Ville de Fribourg d'un montant de CHF 5'000.- est attribuée.

Le Conseil communal, sur proposition d'une commission ad hoc, désignera le lauréat au printemps.

Pour la Ville de Fribourg,

Wieke Chanez

Chargée de communication

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes suivantes se tiennent à votre disposition :

Mme Madeleine Genoud-Page, Présidente du jury, Directrice du Service culturel, au 026 351 72 00, madeleine.genoud-page@ville-fr.ch

Mme Natacha Roos, Cheffe du Service culturel, au 026 351 71 41, natacha.roos@ville-fr.ch

Liens

http://www.ville-fribourg.ch/vfr/fr/pub/officielle/service_culturel.htmwww.citedesartsparis.net